

Rentabilité de la production de viande de lapin

Gregor Albisser Vögeli et Markus Lips, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, 8356 Ettenhausen
Renseignements: Markus Lips, e-mail: markus.lips@art.admin.ch, tél. +41 52 368 31 85



Seul un tiers de la quantité totale de viande de lapin consommée est d'origine suisse. (Photo: H. R. Kyburz Vieh und Fleisch SA)

Un calcul des coûts complets a été établi pour évaluer la rentabilité de la production de viande de lapin. Les coûts de revient sont de CHF 14,23 par kg de poids à l'abattage pour des recettes de CHF 12,25. La perte qui résulte de ce calcul se traduit par un salaire horaire d'à peine CHF 14.– et non de CHF 28.– comme pris en compte dans le calcul de base.

Sur une consommation totale de 1866 tonnes de viande de lapin en 2009, seuls 35 % (645 tonnes) provenaient de Suisse (Office fédéral de la statistique 2011). Pour répondre à la demande, la production indigène pourrait être probablement étendue et constituer une branche de production intéressante pour plusieurs exploitations agricoles. Afin d'évaluer la rentabilité de cette produc-

tion de niche, les rendements (recettes) et les coûts de revient ont été évalués à partir de calculs des coûts complets, pour l'élevage et l'engraissement de lapins.

Cinq exploitations analysées

L'étude repose sur cinq exploitations agricoles pratiquant la production de lapins. Toutes les exploitations font partie de l'«Intégration Kyburz» de la société H. R. Kyburz Vieh und Fleisch SA. Elles détenaient initialement des vaches laitières ou des porcs. Au lieu d'effectuer les rénovations devenues nécessaires dans leurs étables, mais qui n'étaient plus rentables, les exploitations ont décidé de se convertir à la garde de lapins. Ce choix était donc premièrement motivé par la volonté de continuer à utiliser les anciens bâtiments. Outre la production de lapins, toutes les exploitations étudiées pratiquent également les grandes cultures.

Trois des cinq exploitations pratiquent aussi bien l'élevage que l'engraissement de lapins. Un producteur ne s'adonne qu'à l'élevage, et un autre qu'à l'engraissement. On dispose dès lors de quatre résultats par branche de production, lesquels reflètent des formes de détention très diverses. Dans l'élevage, le nombre de lapines oscille entre 42 et 400. Les deux plus petits éleveurs pratiquent l'élevage individuel, tandis que dans les exploitations plus importantes les lapines sont détenues en groupes. Dans l'engraissement, la fourchette va de 1400 à 5400 lapins d'engraissement par an, sachant que les quatre branches de production remplissent les exigences SST (système de stabulation particulièrement respectueux des animaux).

Calcul des coûts complets

Les calculs des coûts complets ont été établis séparément pour les branches de production élevage et engraissement. Ensuite les valeurs moyennes sont calculées pour les deux branches. Le kilogramme de poids à l'abattage de la viande de lapin a servi de valeur de référence, dans l'hypothèse que chaque animal (jeune) atteint un poids de 1,5 kg à l'abattage. Pour limiter les influences spécifiques à chaque exploitation dans l'élevage de lapins, les calculs ne se sont pas basés sur le nombre effectif de petits par lapine et par an, mais sur des valeurs empiriques de plusieurs années (45 petits pour l'élevage individuel et 40 pour l'élevage en groupes).

Pour les recettes, les contributions SST ont été calculées à partir des effectifs animaux. Les autres recettes ainsi que les coûts spécifiques pour les aliments pour lapin, la litière, le vétérinaire et les médicaments proviennent des comptabilités des exploitations interrogées.

Les coûts du foin produit sur l'exploitation sont évalués au prix du marché (Agridea 2010). Les coûts du rem-

placement des animaux d'élevage reposent sur une expertise de Michael Notter de l'«Intégration Kyburz». La répartition des coûts dans les exploitations qui pratiquent à la fois l'élevage et l'engraissement repose également sur des expertises. Pour les équipements d'étables, la durée d'amortissement supposée à partir de l'investissement est de cinq ans. Les coûts des bâtiments ont été calculés sur la base d'un bâtiment neuf (construction en bois avec isolation sur dalle en béton) avec un racleur d'évacuation pour le fumier et une fosse à lisier ainsi qu'un silo à aliment d'une taille correspondante. Les calculs sont basés sur des coûts de construction de CHF 255.– par m³ et une durée d'utilisation de 30 ans. Tandis qu'une lapine (et ses petits) ont besoin de 1,8 m³ en élevage individuel, l'espace nécessaire pour une lapine en élevage en groupe est de 3,9 m³, soit plus du double. L'espace nécessaire par place d'engraissement en revanche n'est que de 0,5 m³. Dans l'élevage de lapins, le taux d'occupation du bâtiment varie suivant la saison et est inférieur de 25 % en été, ce qui est pris en compte dans les coûts liés aux bâtiments. Le taux d'intérêt du capital engagé est de 3,75 % et le salaire horaire appliqué de CHF 28.– (Gazzarin et Albisser 2010). Les coûts de main-d'œuvre reposent sur les estimations de chefs d'exploitations consultés par rapport à leur temps de travail.

Les coûts de l'énergie électrique, de l'eau et du téléphone sont issus de l'enquête réalisée auprès des chefs d'exploitation interrogés. Les coûts des assurances (bâtiments), la part pour la voiture et les frais généraux d'exploitation ont été estimés sur la base des données comparables (Dux et Schmid 2010) ainsi que sur des expertises.

Résultats

Le tableau 1 présente les valeurs moyennes de l'élevage et de l'engraissement des quatre branches de production, ainsi que les coûts de production qui en résultent et les coûts totaux de la production de lapins. Toutes les données se rapportent à un kg de poids de viande de lapin à l'abattage.

Mis à part le produit des lapins d'élevage de réforme, les recettes proviennent de la vente de lapins d'élevage et des contributions SST. Les recettes moyennes obtenues au total s'élèvent à CHF 12,25 par kg de poids à l'abattage. Les coûts par kg de poids à l'abattage sont de CHF 6,75 pour l'élevage et de CHF 7,48 pour l'engraissement, soit un coût total de CHF 14,23. Compte tenu des recettes, la perte est de près de CHF 2.– par kg de poids à l'abattage. Cette perte montre que le salaire horaire de CHF 28.– utilisé pour le calcul n'est pas atteint. La valorisation du travail investi est donc en moyenne à

Tableau 1 | Calcul des coûts complets de l'élevage et de l'engraissement en CHF par kg de poids de viande de lapin à l'abattage

Branche de production	Elevage	Engraissement	Production de lapins	Part des coûts totaux
Produit des lapins d'élevage réformés	0,01		0,01	
Produits des lapins d'engraissement		11,85	11,85	
Contribution SST		0,39	0,39	
Total des rendements	0,01	12,24	12,25	
Aliment	1,69	3,72	5,41	38 %
Litière	0,06	0,11	0,17	1 %
Remplacement des animaux d'élevage	0,3		0,3	2 %
Vétérinaire et médicaments	0,1	0,08	0,18	1 %
<i>Total des coûts spécifiques</i>	<i>2,15</i>	<i>3,91</i>	<i>6,06</i>	<i>43 %</i>
Installation	0,83	0,67	1,5	11 %
Bâtiment	0,49	0,56	1,05	7 %
Intérêt du capital engagé	0,46	0,28	0,74	5 %
Main-d'œuvre	2,67	1,52	4,19	29 %
Autres coûts d'exploitation (y compris électricité, eau, assurances, part auto)	0,15	0,54	0,69	5 %
Total des coûts	6,75	7,48	14,23	100 %

peine de CHF 14.–, l'hypothèse étant que 0,15 heure de main-d'œuvre sont nécessaires par kg de poids à l'abattage – 0,1 heure pour l'élevage et 0,05 heure pour l'engraissement.

Si l'on considère la structure des coûts de la production totale des lapins, l'importance du coût des aliments (38 %) et du travail (29 %) est flagrante, puisqu'ils représentent deux tiers des coûts (67 %). Les installations (11 %) et les bâtiments (7 %) sont également significatifs, avec près de 20 % en totalité.

Conclusions

Le bilan des recettes et des coûts montre clairement que le salaire horaire cible de CHF 28.– est loin d'être atteint dans la production de viande de lapin. Rappelons également que les exigences requises pour les chefs d'exploitation sont très élevées et qu'il existe un risque de pertes de production à cause des agents pathogènes. Par conséquent, la production de lapins est pour l'instant peu attrayante et n'incite pas à s'y convertir.

On peut se demander comment améliorer la rentabilité de cette branche de production. Si l'on part de la structure des coûts, on constate que la main-d'œuvre est centrale. La comparaison d'exploitations de différentes tailles montre que, notamment dans l'élevage,

les coûts de main-d'œuvre diminuent plus la taille de l'effectif augmente (Albisser et Lips 2011). Le management est un autre point sur lequel il est possible d'intervenir, par exemple en augmentant le nombre de petits par lapine, de manière à mieux répartir les coûts.

A noter que les cinq exploitations analysées représentent un petit échantillon et que, par conséquent, les effets spécifiques à chaque exploitation ont un gros impact. ■

Bibliographie

- Agridea, 2010. Preiskatalog, Ausgabe 2010. Agridea, Lindau.
- Albisser G. & Lips M., 2011. Vollkostenrechnung für Kaninchenfleisch, Schlussbericht, Forschungsanstalt Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Ettenhausen.
- Office fédéral de la statistique, 2011. Encyclopédie statistique de la Suisse: bilan de la viande 2009, Neuchâtel. Accès: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/07/22/lexi.Document.21051.xls> [13 mai 2011]
- Dux D. & Schmid D., 2010. Rapport de base 2009. Dépouillement centralisé des données comptables, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Ettenhausen.
- Gazzarin Ch. & Albisser G., 2010. Coûts-machines 2010. Rapport ART 733. Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Ettenhausen.